

LE 10 juin 1907, une terrible calamité frappa la paroisse du Sacré-Cœur ; un incendie dévorait la superbe église dont la construction venait à peine d'être terminée.

Après les premiers moments donnés aux regrets, les paroissiens, sous la direction de leur curé, le R. P. Jeannotte, décidèrent d'élever sur les ruines un nouveau temple à la gloire de Dieu. Les premières assises ont été posées, et il y a lieu d'espérer qu'avant longtemps le travail de reconstruction pourra être poussé activement.

L'entreprise est en bonne voie, mais toutes les ressources nécessaires sont loin d'être trouvées. Pour réunir ces fonds, et mener l'œuvre à bonne fin, un comité s'est formé. Il fait appel à la générosité publique, et spécialement à celle des citoyens de la ville d'Ottawa, dont l'église du Sacré-Cœur était un ornement, comme le sera sans doute l'édifice projeté. Cette demande de secours se présente sous la forme d'une grande Kermesse et d'une Tombola qui ménagera aux bienfaiteurs l'occasion de gagner de nombreux objets de réelle valeur. On en jugera facilement par la liste des prix.

La reconnaissance des paroissiens et du pasteur étant un trop faible dédommagement aux généreux bienfaiteurs, on compte sur le ciel pour le rendre complet.

CONDOLEANCES.

A une assemblée du conseil local de Sole No. 115, il a été proposé par M. Naz. Paul, trésorier, et secondé par M. Alb. Guay, président : Que les membres de ce conseil ont appris avec un vif regret la mort de Mme Libreda Denis, épouse de M. L. N. St-Martin, notaire, membre de la société, et qu'un vote de condoléances soit offert à M. St-Martin, aussi qu'aux parents de la regrettée défunte.

X

A une assemblée régulière de l'Union St-Joseph du Canada du conseil de Coteau Station No. 42, tenue sous la présidence de M. Chs. Dumesnil, il a été proposé par Théo St-Cyr et secondé par H.R. Smith : Que les membres du conseil de Coteau Station ont appris avec regret la mort de deux enfants de M. Chs Dumesnil, notre digne président, et la mort de M. Joseph Giroux, père de M. Aimé Giroux, ex trésorier de notre conseil. Les membres de ce conseil prient leurs confrères éprouvés d'accepter leurs sincères sympathies dans le malheur qui vient de les frapper.

J. O. LEROUX, Séc.

A une assemblée du Conseil de Québec No. 39 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 16 avril 1909, les résolutions suivantes ont été adoptées unanimement : Proposé par D.P.H. Bédard, secondé par J.A. Gravel : Que ce conseil a appris avec un vif regret la mort du frère Ls. Trudel, l'un des plus anciens membres de l'Union St-Joseph à Québec. Proposé par J. A. Marcoux, secondé par W. Boulet : Que ce conseil offre à Mme Trudel et à la famille du regretté défunt ses plus vives sympathies; qu'une messe privilégiée soit payée pour le repos de son âme et que copie des présentes résolutions soient transmises à Mme Trudel et au journal "Le Prévost" pour publication.

X

A une assemblée régulière des membres de l'Union St-Joseph du Canada, conseil local de Shawinigan Falls n° 23, tenue le 4 avril, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par M. Williams Henlet, secondé par M. Edouard Larochelle : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès du frère Henri Prince, membre du dit conseil, et qu'ils désirent

offrir à l'épouse du défunt, ainsi qu'à la famille éprouvée, leurs plus profondes sympathies dans le deuil qui la trappe.

Proposé par M. Jos. Guay, secondé par M. J. P. Veilleux : Que copie de la présente résolution soit envoyée à Mme Prince, ainsi qu'aux journaux pour publication.

X

A une assemblée du conseil local de Joliette n° 8, tenue le 7 avril, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par J. Ducharme, secondé par J. O. Pagé : Que les membres de ce conseil, par l'entremise du Bureau de direction, adoptent un vote de condoléances à l'adresse de M. Alfred Costelleau, membre du dit conseil, à l'occasion de la mort de sa mère, Madame Antoine Costelleau; que copie de la présente résolution soit transmise à M. Costelleau, ainsi qu'aux journaux pour publication,

J. DUCHARME, sec.

X

A une assemblée régulière des membres de l'Union St-Joseph du Canada, conseil local de Ripon n° 51, tenue le 11 avril, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par M. Cléophas Séguin, se-

Kermesse & Tombola

Sous le patronage de

Lady Laurier, Présidente Honoraire

— et de —

L'Hon. L. P. et Madame Brodeur ; L'Hon. R. et Madame Lemieux ; Le très Hon. Sir Charles Fitzpatrick, K.C.M.G., et Lady Fitzpatrick ; Le très Hon. Sir Elzéar Taschereau et Lady Taschereau ; L'Hon. N. A. et Madame Belcourt ; L'Hon. C. et Madame Marcil ; L'Hon. Juge et Madame Girouard ; L'Hon. S. N. et Madame Parent ; M. E. B. Devlin, M.P., et Madame Devlin ; M. J. Pope, C.V.O., et Madame Pope ; Le Col. Fiset, D.S.O., et Madame Fiset ; M. et Madame H. Robillard.

Officiers

Présidente, Lady Taschereau ; Vice-Présidente, Madame S. Lelièvre.

Président, M. A. D. DeCelles, C.M.G.; Trésorier, Rév. P. Jeannotte, O.M.I.; Secrétaire, M. S. Lelièvre.

Comités

Mmes E. D. Lafleur	MM. P. Pelletier
" P. Pelletier	" L. Laframboise
" P. M. Côté	" P. M. Côté
" DeMartigny	" Alf. St-Laurent
" E. F. E. Roy	" L. Dansereau
" A. L. Trudel	" G. S. Dorval
	" H. Richard
	" H. Lefebvre

Prix de la Tombola

Yacht à Gazoline, \$500	Piano, \$400
Voyage en Europe et retour (1 ^{re} classe)	
Peinture (Pie X)	\$150
Peinture (Paysage)	150
Clavigraphie L. C. Smith	130
Harmonium, \$125.	Bibliothèque, 100
Graphophone.....	75
Paire de Statues en bronze	75
40 autres prix de.....	\$20 à \$75
450 autres prix de.....	\$1 à \$20
Total 500 prix.—Valeur, au delà de	
	\$5,000.00

Billets - - - - 25cts

S'adresser au trésorier ou au secrétaire :

Rév. P. JEANNOTTE, O.M.I., trésorier,
Juniorat, Ottawa, Ont.

S. LELIÈVRE, secrétaire,
288 rue Nelson, Ottawa, Ont.

condé par M. Avila Beauchamp : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de Dame Clara Quesnel, socialement, épouse de M. Honorius Carrière et belle-sœur de notre chapelain, le Rév. J. J. Guay, prêtre. Ce conseil offre à la famille éploée ses plus sincères condoléances. J. E. LANDRIAULT, sec.

X

A une assemblée du conseil local de Viauville n° 130, tenue le 14 mars, sous la présidence de M. J. A. Couture, il a été résolu ce qui suit :

Proposé par M. S. Parent, secondé par M. Emile Leduc et tous les membres : Que le conseil de Viauville a appris avec peine la mort de Dame Jos. Latraverse, mère de notre ami et frère Paul Latraverse; qu'un vote de condoléances soit offert à M. Latraverse et que copie de cette résolution soit transmise à la famille. J. F. A. GATIEN, sec.

REMERCIEMENTS.

Sturgeon Falls, 11 avril.—Mes plus sincères remerciements pour réception de \$25.00 de secours en maladie.

PIERRE NADEAU.